

**Procès-verbal de la réunion du Conseil exécutif de l'AILC-ICLA
23 Septembre 2022**

**15h30-17h00, heure de Paris
en ligne (Zoom)**

(Suite de la première réunion hybride du nouveau CE 2022-2025,
Tbilissi, 29 juillet 2022)

Membres présents : Lucia Boldrini (Présidente), Noriko Hiraishi, Anne Tomiche, Haun Saussy, Massimo Fusillo, Zhang Longxi, Yuriko Yamanaka, Veronique Porra, Irma Ratiani, Chandra Mohan, Zhang Hui, Takayuki Yokota-Murakami, Oana Fotache, Toshiko Ellis, Stefan Buchenberger, Youngmin Kim, Alexandra Lopes, Matthew Reynolds, Ipshita Chanda, Anne Duprat, Helga Mitterbauer, Rita Terezinha Schmidt, Ato Quayson, Sandra Bermann, Jeronimo Pizzaro, Sayantan Dasgupta, Clotilde Thouret, Kitty Millet, Marcio Seligman-Silva, Marko Juvan, Marina Grishakova, Tegan Zimmerman, Adelaide Russo, Emmanuelle dos Santos, Raul Calzoni, Fatiha Taib, Lobna Ismail.

La Présidente remercie toutes les personnes présentes et leur souhaite la bienvenue pour cette suite de la première réunion hybride du nouveau CE 2022-25, qui s'est tenue à Tbilissi le 29 juillet 2022.

La Présidente note que le procès-verbal de cette réunion n'a été distribué que la veille, et s'excuse pour ce retard, tout en remerciant les secrétaires pour leur travail.

Elle remercie également Anne Duprat, secrétaire française, qui a organisé notre réunion mais ne peut y assister jusqu'à la fin, car elle préside une session de colloque aujourd'hui. Ipshita Chanda se chargera du procès-verbal pour cette fois.

La Présidente remercie les collègues qui ont accepté de présider une commission ou de prendre en charge un volet particulier de notre travail. Leurs noms figuraient dans le courriel préparatoire à la réunion d'aujourd'hui, envoyé par Anne Duprat le 19.9.22 (avec d'autres nouvelles à suivre) :

- Comité du Prix Balakian : E.V. Ramakrishnan (second mandat)
- Comité des organisations affiliées et alliées (nouvelle dénomination proposée pour le comité "NA Plus") : Haun Saussy et Toshiko Ellis, co-présidents ;
- Comité chargé des nominations : Stefan Helgesson ;
- Comité de développement de la recherche : Matthew Reynolds (second mandat) ;
- Comité des subventions pour participation (anciennement Comité des subventions pour déplacement) : Oana Fotache Dubalaru ;
- ECARE sera présidé par Emmanuelle Santos, élue présidente par le comité lui-même.

1. Présentations rapides :

La Présidente invite tous les membres à se présenter.

2. Priorités et projets pour 2022-25 :

La présidente propose un bref rappel de la discussion qui avait eu lieu lors de la réunion du 29 juillet (voir le procès-verbal et les notes distribués), avec quelques mises à jour :

- i. Jusqu'ici, toutes les questions de communication (courriel de l'association, site web, bulletin d'information, liste de membres, liste de diffusion) avaient fini par être assumées par une seule personne, ce qui n'est ni soutenable si souhaitable. Ces différentes tâches devront donc être réparties.

La présidente remercie Alexandra Lopes d'avoir pris en charge la coordination générale des questions relatives à la liste des membres.

- ii. La Présidente informe le comité que des discussions avec des collègues ont abouti à la suggestion suivante : plutôt que d'avoir une seule personne pour le site Web et une autre pour la lettre d'information, il serait préférable d'opter pour des équipes restreintes, qui s'occuperaient du site Web et de la lettre d'information, afin de mieux assurer la communication avec nos sociétés membres en recueillant des informations provenant de tous les domaines et en amplifiant leur diffusion au niveau mondial. Leurs membres devront collaborer à la fois au sein des équipes et entre elles, et un coordinateur pourrait être mis en place pour assurer la cohérence de l'ensemble.

La Présidente précise qu'elle a commencé à travailler à la constitution de ces équipes et que de nombreux collègues ont déjà confirmé leur volonté de participer. Elle les remercie et demande au comité de bien vouloir attendre que ce processus soit achevé ; toutes les équipes pourront ainsi être annoncées en même temps.

- iii. La présidente indique que le site Web doit être entièrement repensé, ce qui pourrait conduire à en modifier entièrement la structure ; elle précise sur la nécessité de définir les exigences et les fonctionnalités dont nous avons besoin afin de fixer le budget à prévoir, qui pourrait être substantiel, en fonction de nos besoins.

L'équipe en charge du site internet devra faire des recherches dans ce domaine, tout en poursuivant le travail de mise à jour du site actuel.

- iv. La Présidente note une autre dépense qui pourrait être utile à la réalisation de nos tâches : l'achat d'un logiciel (tel que Microsoft Office).

Cela faciliterait grandement la communication entre nous et avec nos membres - individus et associations nationales. Nous pourrions disposer d'un espace sécurisé où conserver nos documents, nos archives, nos compositions en collaboration, et offrirait un espace sécurisé à nos associations nationales pour communiquer la liste de leurs membres et les mettre à jour, etc.

La mise en sécurité, la cohérence des données et le fait d'éviter leurs déplacements constants sont une priorité importante.

A première vue, le montant à déboursier pour la suite Microsoft Office pourrait être compris entre 800 à 3500 dollars par an, en fonction du nombre de personnes qui en bénéficieraient et de la complexité du package à acheter.

- v. La troisième dépense possible consisterait à employer un administrateur qui s'occuperait de toutes les affaires courantes et du plus grand nombre possible des tâches ci-dessus (répondre aux courriels, effectuer les mises à jour de routine du site Web, ajouter les nouveaux membres à la liste des adhérents, la tenir à jour, aider à la rédaction du bulletin d'information et l'envoyer).

Pour assurer la cohérence et la continuité des tâches, y compris d'un mandat à l'autre lorsque les responsables changent, il doit s'agir d'une personne capable de faire ce travail pendant suffisamment longtemps – on ne peut donc se contenter d'un étudiant qui viendrait aider, ni d'un stagiaire (bien que l'on puisse par ailleurs avoir des aides et des stagiaires en appui).

Idéalement, il devrait également s'agir de quelqu'un qui a déjà certaines compétences et qui a l'habitude de la maintenance de sites Web, de la gestion de listes de diffusion et de bases de données simples, etc. Le coût pourrait être assez élevé. Les montants à prévoir et le cadre juridique de cet emploi peuvent varier d'une juridiction à l'autre, mais il faudra veiller à ce que ce recrutement se fasse dans le respect des règles légales en vigueur.

La présidente a ensuite partagé avec les membres un résumé présentant les trois domaines de dépenses détaillés ci-dessus (partie A) et les montants disponibles pour chacun (partie B) :

A.

- Redéveloppement du site Web (sans doute conséquent mais ponctuel)
- Un logiciel pour soutenir et stabiliser nos structures de communication (coût récurrent mais pas énorme)
- Une personne pour nous soutenir dans tout ce travail (coût récurrent, et potentiellement très coûteux - dépend de ce que nous attendrons de cet administrateur)

B. Situation financière et discussion sur l'ordre des priorités en matière de dépenses :

D'après les rapports des trésoriers en juin 2022, nous avons 180.000 dollars sur nos comptes bancaires cumulés, avec d'importantes disparités pour chacune des trois zones (Asie Pacifique, Europe, Afrique Moyen Orient et Amériques).

On peut estimer, en restant volontairement un peu pessimiste, que nos dépenses annuelles régulières, qui comprennent la revue Recherche Littéraire / Literary research, les fonds pour les comités de recherche, les dépenses minimales de maintien du site web, le serveur de liste de diffusion etc., se montent environ à 23.000 dollars par an en tout.

Les dépenses ponctuelles à effectuer tous les 3 ans sont : a) 10.000 dollars pour le congrès ; b) une somme importante, qui a été dépensée pour la préparation des élections en ligne, en 2022 et qui est en grande partie destinée à l'assistance technique nécessaire à la mise en place de la plate-forme d'élection en ligne, ainsi qu'à sa première utilisation. Cette dépense sera réduite à l'avenir ; en réservant, toujours de façon un peu pessimiste, 10-12 000 dollars

pour cela, la somme globale à dépenser tous les trois ans se monte à 21 000 dollars environ — soit une moyenne de 7 000 dollars par an.

Nous pouvons donc estimer nos dépenses annuelles à 30 000 \$ US.

Notre revenu, basé sur le nombre de membres, est estimé à 35.000-40.000 dollars par an. Le montant réel peut fluctuer ; cette estimation suppose que le nombre de membres reste constant, alors que lors des années sans congrès, le nombre de membres peut baisser.

Le montant disponible par an pour ces nouvelles dépenses, en sus des dépenses régulières notées ci-dessus, serait donc d'environ 5000 dollars. Ce montant peut fluctuer en fonction du nombre de membres ; mais plus nous pouvons servir et soutenir la communauté, plus ce revenu devrait être stable.

Pour en revenir aux priorités d'investissement : la refonte du site Web (ponctuelle) peut être financée sur nos réserves ; l'achat d'un progiciel peut être financée à partir des fonds existants et des revenus réguliers, mais dans la situation financière actuelle, il se peut qu'il n'y ait pas assez d'argent pour payer une aide administrative professionnelle expérimentée de haut niveau.

La présidente ayant exposé la question en détail, la discussion est ouverte.

- Adelaide Russo demande combien coûte le support aux élections de Digimentors. La Présidente donne un chiffre approximatif de 11.000 à 12.000 dollars, en répétant que ce montant devrait baisser à l'avenir.

- Anne Tomiche demande si ce ne serait pas le moment de discuter de l'opportunité d'augmenter la cotisation des membres, étant donné la nécessité de ces dépenses.

- Adelaide Russo suggère que si nous optons pour la priorité 3, c'est-à-dire un personnel d'appui professionnelle à temps partiel, cette personne pourrait s'occuper des élections et de la liste des membres, et contribuer à réduire également d'autres dépenses.

- Matthew Reynolds estime que rien ne justifie de maintenir une réserve aussi considérable (180 000 dollars), et suggère d'adopter une politique conservatrice sur le montant des réserves (par exemple, ne garder qu'une réserve de 2 ans), et d'employer un professionnel pour aider au site Web en utilisant l'argent dont nous disposons déjà. Cela reviendrait à utiliser les réserves au profit des membres. Il souligne que toutes les dépenses préconisées sont de première importance et devraient être mises en œuvre sans tarder.

- Adelaide Russo approuve et suggère qu'il faudrait que l'association dépose ses réserves sur un autre type de compte, dans lequel les réserves accumulées pourraient être investies afin d'augmenter les fonds disponibles pour fournir des services et pour servir au profit des membres. La présidente est d'accord et suggère que les trésoriers et les membres du bureau analysent les comptes et décident de ce qui constituerait une réserve raisonnable, du mode de répartition qui conviendrait d'adopter entre les trésoreries, de la réserve minimale à maintenir pour chaque trésorerie, et se renseignent également sur la possibilité d'en tirer des revenus avec le moins de risque possible.

- La présidente remarque qu'il serait difficile d'augmenter les cotisations des membres avec une réserve du montant de celle dont nous disposons ; elle recommande donc plutôt d'améliorer la visibilité de l'association et de fournir un plus large éventail de services aux membres, puis de discuter de la possibilité d'augmenter les cotisations au sein du comité avant de prendre une décision.

- Yuriko Yamamata, en tant que trésorière pour l'Asie-Pacifique, demande si l'introduction de logiciels et la nouvelle conception des processus allaient changer la structure du flux d'informations. En ce qui la concerne, elle s'occupe de relayer les informations concernant les membres de l'Asie-Pacifique, qu'elle partage ensuite avec la liste consolidée des membres de l'ICLA/AILC. Un accès direct à un site Sharepoint permettrait aux associations d'envoyer leurs informations directement à la secrétaire aux adhésions au lieu de passer par le trésorier.

La Présidente répond que des trésoreries différentes, qui ont à traiter un nombre variable d'associations avec différents calendriers de renouvellement des adhésions peuvent nécessiter des systèmes différents ; la circulation de l'information ne devrait pas changer pour la trésorerie d'Asie-Pacifique, à moins qu'on ne juge qu'il serait plus efficace de la modifier.

Elle demande ensuite aux membres leur avis sur chacune des propositions faites. Adelaide Russo souligne que nous devrions envisager des moyens de mettre en œuvre les trois. Il n'y a pas d'objection aux points énumérés et aux solutions qui ressortent de la discussion ; l'avis général est donc travailler à la mise en œuvre des trois propositions.

3. Visibilité et expansion des activités de recherche

Après avoir rappelé la discussion sur la visibilité des activités de recherche lors de la dernière réunion, la présidente remarque qu'il ne faudrait pas donner à nos membres le sentiment que l'association est là pour gérer les relations plutôt que pour produire de la recherche, et soutenir les avancées de celle-ci. Elle consulte sur ce point Matthew Reynolds (président du comité de développement de la recherche) et ouvre la discussion sur trois questions :

i. Premièrement, la dénomination « comité de recherche » – à l'inverse de « groupe de recherche », par exemple – n'évoque-t-elle pas une structure bureaucratique ? La présidente ouvre la discussion sur un changement possible de ce nom.

Il s'agirait de trouver une dénomination qui évoquerait la recherche elle-même plutôt que l'administration de celle-ci. Plusieurs points ressortent de la discussion :

- Certains comités ont une durée d'exercice limitée, tandis que d'autres sont des comités permanents — comment le mot "groupe" pourrait-il refléter cette différence ? (Zhang Longxi)
- Les présidents des comités/groupes de recherche qui invitent de nouveaux membres à les rejoindre devront exposer les recherches collectives menées au

sein du comité/groupe, et préciser aux membres actuels en quoi le changement de dénomination reflète la nature de ce travail. (Kitty Millet)

- En réponse à la suggestion de changer le nom dans les éléments de promotion de l'association affichés sur le site web, Helga Mitterbauer estime que la nomenclature utilisée dans les statuts doit correspondre exactement à celle utilisée dans ces éléments d'affichage sur le site ; par conséquent, un changement dans la nomenclature impliquerait un changement dans les statuts également.

Résumant la discussion, la Présidente conclut que l'assemblée convient de la nécessité d'un changement, sans pouvoir décider de sa nature. En l'absence d'une partie de ceux qui ont accepté de présider ou de participer aux comités de recherche, le vote sur la question doit être reporté ; le président du Comité de développement de la recherche pourra être informé de la décision de chaque comité concernant un changement de nomenclature, et un plan d'action sur ce point pourra être soumis au vote du CE par courriel.

ii. La Présidente évoque le parcours des comités de recherche à durée limitée qui ont bien fonctionné et qui ont soit terminé leur mission (par exemple, « Cultures du rêve ») ou sont devenus des comités permanents (par exemple, « Bande dessinée et récit graphique »), et souligne la nécessité d'encourager la formation de nouveaux comités ou groupes, afin que la recherche reste vivante, active et innovante. L'augmentation de la visibilité des recherches effectuées par les comités constituerait une incitation en ce sens.

iii. En ce qui concerne la visibilité de la recherche, la Présidente présente quelques suggestions issues de sa discussion avec Matthew Reynolds, président du comité de développement de la recherche, qui rendraient plus visible le travail des comités actuels et encourageraient la création de nouveaux comités de recherche :

- a. une courte vidéo présentant le travail des différents comités pourrait être publiée sur la page de chacun sur le site.
- b. une conférence annuelle AILC/ICLA, dont le sujet et le conférencier seraient issus des membres et du travail des comités de recherche, pourrait être donnée en ligne ou en streaming, et la vidéo resterait ensuite sur notre site.
- c. Un séminaire ou un atelier annuel, ou éventuellement deux par an, promouvant également le travail des comités, pourrait également être diffusé en ligne et publié sur le site.

4. Développement d'un volet pédagogique

La Présidente fait part de ses réflexions sur le développement d'un axe pédagogique pour la discipline, notant que l'expérience du travail en ligne a ouvert la possibilité de le faire à l'échelle mondiale, de manière plus concrète et à moindre coût. Ces travaux pourraient concerner à la fois la réflexion théorique et l'application pratique de la pédagogie de la littérature comparée. Quelques exemples :

- Le partage de ressources et de compétences entre enseignants : on pourrait fournir, sur la base de notre expertise collective d'ampleur

mondiale, un espace sur le site web pour repenser et discuter des modèles pédagogiques, des approches, des programmes et des cursus, décoloniser et diversifier la façon dont nous enseignons notre matière. Cela pourrait prendre diverses formes, comme un blog consacré à cela, dans lequel les membres pourraient réfléchir à ces questions ; des exemples de programmes et des comptes rendus d'expériences d'enseignement diverses, etc. via le site web et la newsletter. La nature comparatiste de notre association s'avère cruciale dans ce domaine. Par exemple, décoloniser un programme d'études en France ou en Allemagne n'a pas la même signification qu'au Ghana, en Egypte, en Inde ou en Chine.

- Proposer des ateliers de formation à la pédagogie et à la recherche pour les doctorants en littérature comparée, ou pour les enseignants en début de carrière. Il peut s'agir soit d'ateliers généraux — par exemple sur les méthodes d'étude comparative — soit d'ateliers centrés sur des domaines particuliers, comme les études de genre, la traduction, ou l'étude de la bande dessinée et des littératures populaires, etc.

La présidente indique qu'elle a en a parlé à William Spurlin, qui s'est dit prêt à collaborer avec l'AILC/ICLA sur des questions de pédagogie et d'enseignement.

Au cours de la discussion qui suit, Adelaide Russo rappelle que l'ACLA a des sous-groupes pour les membres qui dirigent des programmes ; Lobna Ismail dit que c'est une façon d'impliquer les associations nationales, qui auraient ainsi la possibilité de partager leurs idées et leurs initiatives en matière de pédagogie et de recherche sur le site web.

Emanuelle dos Santos souligne que les modèles de pédagogie et de recherche doivent impliquer les étudiants et les chercheurs en début de carrière. La présidente convient qu'il faut éviter une approche hiérarchique de la question - ECARE pourrait offrir de très bonnes idées, en particulier sur l'implication des Jeunes Chercheurs (ECR) qui développent des innovations pédagogiques, et ajoute que nous pourrions également envisager un comité (groupe) pour cela, après une large discussion.

5. Réunions du C.E. à venir (2023, 2024)

La présidente invite les membres à faire des offres d'accueil des réunions du CE pour les deux prochaines années, et ajoute qu'il nous faut décider si nous voulons que les réunions se fassent en présence (ce qui implique un format hybride, afin que ceux qui ne peuvent pas assister en personne puissent le faire en ligne) ou si la réunion doit être entièrement en ligne.

Étant donné que l'université de Princeton, sous la direction de Sandra Bermann, a exprimé le désir de renouveler l'atelier de publication d'ECARE qui s'est tenu en 2021, la présidente espère que l'une des prochaines réunions du CE pourra se tenir à cette occasion.

6. Questions diverses

La Présidente termine en informant le comité que le certificat des résultats de l'élection de 2022 a été communiqué au responsable de l'élection ; bien qu'il n'est pas d'usage d'annoncer le nombre de votes reçus par chaque candidat, elle déclare qu'Anne Tomiche ayant obtenu le plus grand nombre de votes en tant que vice-présidente,

c'est elle qui aurait à reprendre les fonctions de la Présidente dans l'éventualité où celle-ci ne serait plus en mesure de les assurer.